

CHAMBRE DES COMMUNES

Le jeudi 18 juin 1981

La séance est ouverte à 2 heures.

● (1405)

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

L'IMMIGRATION

L'APPLICATION DES RÈGLEMENTS AUX DOMESTIQUES—
RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Chris Speyer (Cambridge): Madame le Président, étant donné que les agents d'immigration ont reçu l'ordre d'exiger une formation conventionnelle des domestiques et des groupes professionnels qui demandent à immigrer au Canada, avant de leur accorder des points en vertu du nouveau système de points, je propose, appuyé par le député de Calgary-Ouest (M. Hawkes):

Que la Chambre charge le ministre de publier une directive disant que l'expérience sera tenue pour équivalente à l'instruction conventionnelle, aux fins de la loi sur l'immigration, en ce qui concerne les domestiques, les ménagères et les bonnes d'enfants.

Mme le Président: Cette motion recueille-t-elle le consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

LES PARTIS POLITIQUES

LE PRÉSUMÉ ENVOI D'ARMES AU SALVADOR—LA POSITION DU
NOUVEAU PARTI DÉMOCRATIQUE—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU
RÈGLEMENT

M. Donald W. Munro (Esquimalt-Saanich): Madame le Président, j'invoque moi aussi les dispositions de l'article 43 du Règlement. Étant donné qu'au cours de l'entrevue qu'il accordait ce matin à l'émission «Canada AM», le chef du NPD (M. Broadbent) a donné son aval à la livraison d'armes de Cuba aux guérilleros salvadoriens, et condamné les États-Unis pour leurs envois d'armes, je propose, avec l'appui du député de York-Peel (M. Stevens):

Que la Chambre condamne le chef du NPD de s'être donné pour médiateur tout en adoptant une attitude hypocrite et ambivalente à l'égard de la crise salvadorienne, étant donné que, d'une part, il est favorable à l'envoi d'armes par Cuba au Salvador et que, d'autre part, il insiste sur la nécessité d'un règlement négocié.

Mme le Président: Y a-t-il consentement unanime à l'égard de cette motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

M. Paproski: Stanley Knowles a dit non.

M. Knowles: Oui, madame le Président, j'ai effectivement dit non.

Des voix: Oh, oh!

* * *

LES POSTES

L'ÉMISSION D'UN TIMBRE POUR CÉLÉBRER L'ANNÉE DES
HANDICAPÉS ET HONORER TERRY FOX—RECOURS À L'ARTICLE
43 DU RÈGLEMENT

M. Geoff Scott (Hamilton-Wentworth): Madame le Président, j'invoque les dispositions de l'article 43 du Règlement pour présenter une motion appuyée par le député de London-Ouest (M. Burghardt) et le député de Mission-Port Moody (M. Rose) représentant la circonscription de Terry Fox. Étant donné que des millions de Canadiens souhaitent que le ministre des Postes fassent une exception pour honorer un être humain exceptionnel, je propose:

Que la Chambre demande au gouvernement d'envisager l'émission d'un timbre commémoratif rappelant la fameuse course de Terry Fox pour célébrer l'année des handicapés.

Mme le Président: Y a-t-il consentement unanime pour la motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LE SALVADOR—LA POSITION DU GOUVERNEMENT—RECOURS À
L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Ian Deans (Hamilton Mountain): Madame le Président, en ce jour important qui marque le soixante-treizième anniversaire de naissance du député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles)...

Des voix: Bravo!

M. Deans:... je désire saisir la Chambre d'une motion qui n'a absolument rien à voir avec cet événement, mais qui obtiendra, j'en suis sûr, l'appui de tous les députés. Aujourd'hui, la Chambre sera saisie d'une pétition concernant le Salvador, qui a été signée par 4,000 personnes de la région de Hamilton.

Nous n'ignorons pas à la Chambre que tous les Canadiens sont affligés de savoir que pour des centaines, peut-être même des milliers d'innocents qui vivent au Salvador, les élections qui sont prévues pour 1983 dans ce pays viendront trop tard. Étant donné que les Canadiens souhaitent un règlement pacifique et rapide du conflit au Salvador, je propose, appuyé par le